



Étude tonale de quelques modalités verbales en baoulé : les cas de l’accompli et du progressif.

Kouassi Ange Aristide MOLOU
Université Félix Houphouët-Boigny
molplaykouassi@yahoo.fr

&

Achie Patrice Georgelin BROUH
Université Virtuelle de Côte d’Ivoire
brouh_achie@yahoo.fr

Date de réception : 25/07/2025

Date d’acceptation: 03/01/2026

Date de publication : 28/03/2026

Les modalités verbales &en baoulé sont des marques aspectuelles ayant pour fonction grammaticale de situer la structure informationnelle de la phrase dans le temps. En effet, cet article mène des recherches, d’une part sur deux modalités verbales, à savoir l’accompli et le progressif et d’autre part sur les tons en réalisation. En clair, cette recherche consiste à étudier les tons qui affectent les positions vocaliques des différentes modalités verbales que sont l’accompli et le progressif dans cette langue kwa.

Mots clés : accompli, marque aspectuelle, modalité verbale, progressif, ton.

Tonal study of some verbal modalities in baule: the cases of the accomplished and the progressive.

Abstract : Verbal modalities in baule are aspectual marks whose grammatical function is to situate the informational structure of the sentence in time. This article conducts research on two verbal modalities, the accomplished and the progressive, and on tones in realization. Clearly, this research consists in studying the tones that affect the vowel positions of the different verbal modalities, namely the accomplished and the progressive, in this Kwa language.

Key words ; accomplished, aspect mark, verbal modality, progressive, tone.

Introduction

Ce travail s'inscrit dans une démarche descriptive et porte sur le baoulé, une langue kwa parlée en Côte d'Ivoire. En effet, le baoulé compte plusieurs parlers regroupés dans une aire linguistique en forme de « V » au centre du pays (KOUADIO & KOUAME : 2004). Il s'agit notamment d'une dizaine de parlers qui sont le kòdé, le nanafuè, l'aïtu, l'agba, l'ahari, l'akué, l'ajau, le faafuè, le ñikpli, le saa, le sôdo, le satikla et le walébó. Selon les recherches de (KAY et BLENCH : 2000), le baoulé fait partie du sous-groupe potou tano dans l'embranchement linguistique Niger-Congo et il apparaît comme la langue la plus importante dans le groupe kwa en termes de locuteurs¹.

Aussi, faut-il noter que le baoulé a un système de fonctionnement axé sur trois registres phonologiques (MOLOU : 2016) qui sont le système phonologique des consonnes, le système phonologique des voyelles et le système phonologique des tons. Ainsi, l'aperçu des consonnes phonologiques du baoulé donne seize consonnes (cf. tableau a. ci-dessous) tandis que le tableau des voyelles, quant à lui, est composé de douze voyelles (cf. tableau b. ci-dessous). S'agissant du système tonal du baoulé, il compte trois tons phonologiques, à savoir le ton haut, le ton bas et le ton moyen représentés dans le graphique ci-après (cf. graphique c. ci-dessous).

a. Tableau phonologique des consonnes

		la- biales	Den- tales	Pala- tales	Vélai- res	Labio- vélares
Occlusives	Sourdes.	p	t	c	k	kp
	Sonores.	b	d	ɟ	g	gb
Fricatives	Sourdes.	f	s			
	Sonores.	v	z			
Sonantes	Nasales	m				
	Glides		l	j	w	
	Vibrantes		r			

Le registre phonologique des consonnes du baoulé, selon le tableau ci-dessus, est reparti en tenant compte du mode d'articulation classé en trois (03) groupes. Il s'agit :

- Des occlusives (sourdes et sonores) qui sont p ; b ; t ; d ; ɟ ; c : g : k : gb et kp.
- Des fricatives (sourdes et sonores) qui sont f : s ; v et z.
- Des sonantes (nasale, glides et vibrantes) qui sont m ; l ; j ; w et r.

¹ Les locuteurs baoulé sont estimés à 5 520 000 selon le RGPH, 2014.

Aussi, toutes ces consonnes phonologiques du baoulé se réalisent suivant cinq (05) lieux d'articulation, à savoir :

- Les labiales qui sont p ; b ; f ; v et m.
- Les dentales qui sont t ; d ; s ; z ; l et r.
- Les palatales qui sont c ; ʃ et j.
- Les vélaires qui sont k ; g et w.
- Les labio-vélaires qui sont kp et gb.

b. Tableau phonologique des voyelles

	ANTERIEURES		CENTRALES		POSTERIEURES	
Lieu d'articulation	Orales	Nasales	Orales	Nasales	Orales	Nasales
Fermées	i	ĩ			u	ũ
Mi-fermées	e				o	
Mi-ouvertes	ɛ	ɛ̃			ɔ	ɔ̃
Ouvertes			a	ã		

D'après le tableau ci-dessus, le registre phonologique des voyelles du baoulé compte sept (07) voyelles orales et cinq (05) nasales, toutes réparties selon leur degré d'aperture et leur position.

Ainsi, dans ce tableau (cf. b), les différentes voyelles sont présentées selon quatre (04) degrés d'aperture répartis comme suit :

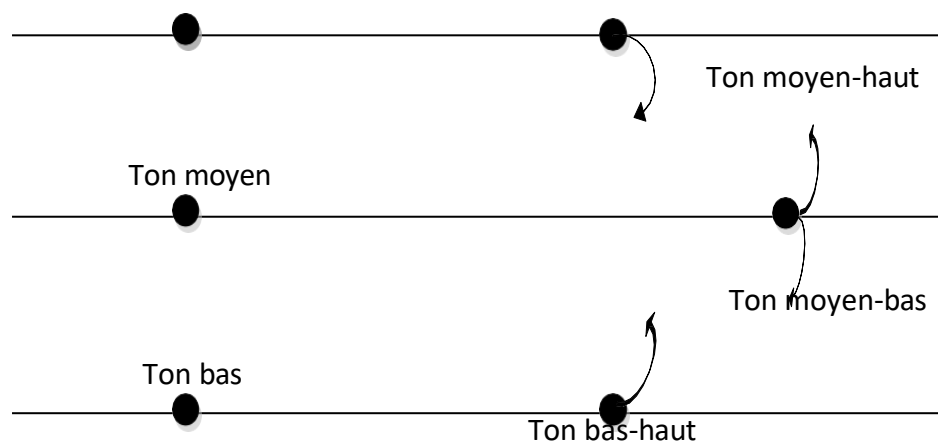
- Les voyelles fermées qui sont i ; ʃ ; u et ʊ.
- Les voyelles mi-fermées qui sont e et o.
- Les voyelles mi-ouvertes qui sont ɛ ; ɛ̃ ; ɔ et ɔ̃.
- Les voyelles ouvertes qui sont a et ɶ

De même, en suivant ce tableau phonologique des voyelles, nous remarquons trois (03) positions qui se dégagent, à savoir :

- Les voyelles antérieures qui sont i ; e ; ɛ ; ʃ et ɛ̃.
- Les voyelles centrales qui sont a et ɶ.
- Les voyelles postérieures qui sont u ; o ; ɔ ; ʊ et ɔ̃.

c. Graphique des tons phonologiques

Les marques aspectuelles et/ou marques aspecto-modales dans les langues à ton comme le baoulé permettent aux énoncés d'être situés dans le temps. Ces marqueurs aspecto-modaux exercent une fonction syntaxique déterminante et définissent la structure informationnelle de tout l'énoncé (BOGNY : 2014). En fait, les tons de ces marqueurs aspecto-modaux ont une fonction lexico sémantique (MOLOU : 2016 ; TIMYAN : 1976).



Selon la représentation graphique ci-dessus, les unités tonales phonologiques simples (tons simples) sont situées sur le même axe paradigmatique. Il s'agit du ton haut, du ton moyen et du ton bas. De ces trois (03) unités tonales phonologiques simples, nous avons les tons modulés définis comme suit :

- Le ton modulé haut-bas (HB) qui est une hauteur mélodique phonétique haute évoluant vers un ton bas phonologique.
- Le ton modulé bas-haut (BH) qui est une hauteur mélodique phonétique basse évoluant vers un ton haut phonologique.
- Le ton modulé moyen-haut (MH) qui est une hauteur mélodique phonétique moyenne évoluant vers un ton haut phonologique.
- Le ton modulé moyen-bas (MB) qui est une hauteur mélodique phonétique moyenne évoluant vers un ton bas phonologique.

1. Cadre théorique

Le cadre théorique conceptuel qui sous-tend cette recherche est le programme minimaliste (minimalist program) qui permet d'expliquer les corrélations entre les segments (supports segmentaux) et les tons (unités suprasegmentales) en réalisation sur ces segments. En fait, le programme minimaliste vise à trouver le principe le plus minimal possible à mesure de donner des explications aux faits de langue (BOGNY, 2014 ; CHOMSKY, 1995). Issu de la Grammaire Générative (Generative Grammar), le programme minimaliste est un outil théorique et conceptuel qui s'intéresse aux transformations morphologiques, syntaxiques et tonales dans les langues naturelles.

2. Cadre méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans ce travail vise non seulement à l'identification des marques aspectuelles de l'accompli et du progressif mais aussi à l'étude des unités tonales qui affectent les positions vocaliques de ces marqueurs aspectuels.

Les données recueillies (corpus) sur lesquelles portent l'étude sont des structures phrastiques qui renferment des constituants identifiables comme marqueurs modaux en baoulé.

Dans la constitution du corpus, plusieurs locuteurs de différents parlers baoulé ont été interrogés pour identifier la différenciation dialectale d'un parler à l'autre. Aussi, certaines données proviennent des écrits sur le baoulé, les mémoires, les thèses, des articles scientifiques et autres documents de recherche. De même, une partie du corpus est issue des enquêtes de terrain en territoire baoulé où nous avons enregistré les données (phrases) puis transcrit selon les normes de l'Alphabet Phonétique International (API).

3. Problématique de recherche

Tout travail scientifique soulève une problématique de recherche qui fonde le sujet sur lequel porte l'étude. En effet, la véritable question de recherche dans ce travail scientifique est libellée comme suit : quelles sont les unités tonales qui affectent les morphèmes modaux dans les cas de l'accompli et du progressif en baoulé ? De cette interrogation principale, d'autres questions subsidiaires se posent pour orienter et soutenir la démarche méthodologique énoncée plus haut dans toute sa rigueur. Ainsi, voudrions-nous, nous interroger sur les statuts des constituants définis comme morphèmes de l'accompli et du progressif en baoulé et surtout leurs rôles syntaxiques dans les modalités verbales. En d'autres termes, quelle est la corrélation entre les unités tonales relevant de la couche suprasegmentale et les supports segmentaux dans les cas de ces deux modalités : l'accompli et le progressif ?

4. L'accompli

L'accompli est une modalité verbale qui exprime et/ou décrit une action qui est achevée. L'action décrite dans cette modalité verbale est passée. En effet, en baoulé, l'accompli est marqué par un morphème qui se réalise sous deux variantes contextuelles.

4.1. L'accompli /li/

Le morphème /li/ marqueur de l'accompli en baoulé est syntaxiquement postposé au radical verbal et exprime et/ou décrit une action achevée. Cet élément grammatical (dépourvu de sens à l'isolé) joue un rôle syntaxique déterminant dans la structure informationnelle de toute la phrase.

Soient les phrases suivantes :

1. é srí-li

Pron/rire-Acc

« Il/Elle a ri »

2. mòlú kpàtà-**li**

Molou/demander pardon-Acc

« Molou a demandé pardon »

3. mé dī-**li**

3PL/manger-Acc

« Ils/Elles ont mangé »

L'observation des phrases ci-dessus montre que le constituant qui exprime l'accompli est le morphème grammatical /li/ postposé au radical verbal.

4.2. L'accompli /ni/

Le morphème grammatical /ni/ exprime (aussi) l'accompli dans cette langue kwa (le baoulé). En effet, ce constituant dépourvu de sens sous sa forme isolée, en l'occurrence /ni/ permet de même à la structure phrastique d'exprimer une action passée ou achevée. Il se postpose au radical verbal et définit la modalité du verbe. Cet élément est crucial dans la compréhension de la phrase.

Voyons les phrases ci-dessous :

4. ó sú-**ní**

3SG/pleurer-Acc

« Il/Elle a pleuré »

5. bé swá-**ní**

3PL/apprendre-Acc

« Ils/Elles ont appris »

6. n kú-**ní** bòlí

1SG/tuer-Acc/cabri

« J'ai tué (le) cabri »

L'observation des phrases en 4, 5 et 6 ci-dessus montre que l'accompli en baoulé est aussi exprimé par le morphème grammatical /ni/.

En effet, si nous comparons le corpus en 1, 2 et 3 avec celui en 4, 5 et 6, nous remarquons que les morphèmes grammaticaux /li/ et /ni/ sont tous les deux postposés aux différents radicaux verbaux et interviennent dans les mêmes positions syntaxiques.

Cependant, l'analyse du contexte d'apparition des deux morphèmes montre que l'un apparaît dans un environnement oral et l'autre dans un contexte nasal. En fait, le morphème /li/ qui apparaît dans un contexte oral a pour variante le morphème /ni/ dans un contexte nasal. Ainsi, les morphèmes grammaticaux /li/ et /ni/ sont en distribution complémentaire : l'un n'apparaît jamais dans le contexte de l'autre comme l'attestent les exemples ci-après :

7. * ε srí-**nĩ**
Pron/rire-Acc
« Il/Elle a ri »
8. * mólú kpàtà-**nĩ**
Molou/demander pardon-Acc
« Molou a demandé pardon »
9. * mé dí-**nĩ**
3PL/manger-Acc
« Ils/Elles ont mangé »
10. * ́ sù-**li**
3SG/pleurer-Acc
« Il/Elle a pleuré »
11. * bé swá-**li**
3PL/apprendre-Acc
« Ils/Elles ont appris »
12. * ́ kù-**li** bòlí
1SG/tuer-Acc/cabri
« J'ai tué (le) cabri »

Toutes ces phrases ci-dessus sont agrammaticales en baoulé. Dans un contexte oral, il ne peut y avoir le morphème /ni/. De même que dans un environnement nasal, on ne peut y avoir le morphème grammatical /li/. Les deux morphèmes sont donc en distribution complémentaire.

4.3. Le ton de /li/ ou /ni/

Les deux variantes du morphème de l'accompli en baoulé, c'est-à-dire /li/ et /ni/ sont des monosyllabes qui portent des tons sur leurs positions vocaliques. En effet, comme souligné plus haut, le morphème /li/ est la forme de l'accompli dans un environnement oral et évidemment /ni/ sa variante dans un contexte nasal. Ces deux morphèmes grammaticaux sont intimement liés au verbe. Ainsi, le ton qui se réalise sur la voyelle /i/ des constituants monosyllabiques exprimant l'accompli (/li/ ou /ni/) est la copie du ton du radical verbal. En fait, les morphèmes de l'accompli dans cette langue kwa n'ont pas de ton inhérent.

5. Le progressif

La forme modale exprimant une action en cours en baoulé est le progressif. L'action décrite par le verbe n'est pas encore achevée. Les locuteurs baoulé utilisent couramment le progressif et cette modalité verbale est marquée par un morphème grammatical monosyllabique, en l'occurrence /su/.

Observons les phrases ci-dessous :

13. é **sú** klé

3SG/Prog/écrire

« Il/Elle écrit » ou « Il/Elle est en train d'écrire »

14. mé **sú** kòkó

3PL/Prog/(se) lamenter

« Ils/Elles se lamentent » ou « Ils/Elles sont en train de se lamenter »

15. mólú **sú** dí álwá

Molou/Prog/manger/chien

« Molou mange (du) chien » ou « Molou est entrain de manger du chien »

Toutes ces phrases sont attestées en baoulé. L'analyse syntaxique du constituant marqueur du progressif en baoulé est bel et bien le morphème monosyllabique /sú/. Il est syntaxiquement marqué entre le Noun Phrase sujet (NP sujet) et le Verbe Phrase (VP). Cette position syntaxique du morphème grammatical /sú/ permet de décrire l'action du verbe et définit la forme modale du groupe verbal ou Verbe Phrase (VP). L'élément modal /sú/ a un rôle très déterminant dans la structure informationnelle de toute la phrase. Il est le morphème caractéristique du progressif dans cette langue kwa. Il porte, en effet, la marque aspectuelle et spécifie que l'action décrite par le verbe est continueuse donc non encore achevée.

5.1. Le ton de /sú/

Le morphème grammatical monosyllabique /sú/, marque du progressif en baoulé, porte un ton sur sa position vocalique. En effet, cette forme modale matérialisée par la monosyllabe /sú/ avec un ton haut inhérent ne copie aucune autre unité tonale environnante. Peu importe les tons qui se réalisent dans son environnement de réalisation, le morphème /sú/ garde toujours son ton haut phonologique simple. Il n'est influencé par aucun autre ton. En fait, le ton haut réalisé sur la position vocalique de ce constituant grammatical est intimement lié à la voyelle /u/ de la monosyllabe /sú/. Pour confirmer le caractère progressif de l'action décrite par le verbe, il faut impérativement que l'unité tonale haute (ton haut) soit réalisée sur la voyelle du constituant grammatical monosyllabique /sú/, faute de quoi les structures seront illicites comme l'attestent les phrases ci-après :

16. * é **sù** klé

3SG/Prog/écrire

« Il/Elle écrit » ou « Il/Elle est en train d'écrire »

17. * mé **sù** kòkó

3PL/Prog/(se) lamenter

« Ils/Elles se lamentent » ou « Ils/Elles sont en train de se lamenter »

18. * mòlú sù dí álwá

Molou/Prog/manger/chien

« Molou mange (du) chien » ou « Molou est en train de manger du chien »

Toutes ces phrases sont agrammaticales en baoulé. Le morphème grammatical monosyllabique /sù/, marque potentielle du progressif en baoulé ne doit aucunement porter une autre unité tonale que le ton haut phonologique simple : le ton haut est inhérent au morphème /sù/ du progressif en baoulé.

Conclusion

Le présent travail de recherche a permis d'identifier les morphèmes caractéristiques de deux modalités verbales, à savoir l'accompli et le progressif en baoulé. En effet, les marqueurs modaux /li/ ou /ni/ sont pour l'accompli et /sù/ pour le progressif. Ainsi, le morphème grammatical /li/ apparaît dans un contexte oral et sa variante /ni/, quant à elle, apparaît dans un environnement nasal. De même, les analyses ont montré que ces deux marqueurs aspectuels n'ont pas de ton inhérent, ils copient le ton du verbe auquel ils sont postposés.

Cependant, quant au morphème /sù/ marque potentielle du progressif en baoulé, il porte un ton haut inhérent et se positionne entre le Noun Phrase sujet (NP sujet) et le Verbe Phrase (VP).

Références bibliographiques

AVRAM Noam Chomsky, 1995, « Declarative Lexical phonology », in J. Durand, F. Katamba et coll. *Frontiers of phonology : atoms, structures, Derivations*, Londres, Longman, p. 333-382.

BOGNY Yapo Joseph, 2014, *Arguments, marqueurs aspecto-modaux et ordre des mots dans les langues kwa : Une approche minimaliste*, Thèse d'Etat en Science du Langage, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

KAY Williamson & BLENCH Roger, 2000, *Niger-Congo*, In *African Languages : An Introduction*, Bern Heine and Derek Nurse (eds.), Cambridge University Press, pp. 11-42

KOUADIO N'guessan Jérémie et KOUAME K., 2004, « Parlons baoulé, e kan bawle », dans « *Langue et culture de Côte d'Ivoire* », Paris, L'Harmattan.

MOLOU Kouassi Ange Aristide, 2016, *Les tons du kòdé : aspects lexical et grammatical*, Thèse pour le Doctorat unique, ILA, Université Félix Houphouët-Boigny, 352p

TIMYAN-RAVENHILL Judith, 1976, *A Discourse Based Grammar Of Baule: The Kode Dialect*, City University of New York.